

Image not found or type unknown



Refus de rf et recours au tribunal administratif

Par **anonyme00**, le **14/01/2011** à **14:22**

Bonjour, mon mari a reçu un refus pour notre regroupement familiale motif ressources non conformes sur la période de référence. (son revenu mensuelle est inférieure au smic.) sur les 12 fiches de paies (y compris qlq fiches d'accédics) précédant la demande il a bien perçu 12905 net. et là il est tjr au même poste ça fait plus qu 1 an. il a fait un recours gracieux au niveau de la prefecture ça fait plus que 2 mois, il a pas eu de réponse de leur part, après il a fait un recours au tribunal administratif et on attend j aimerais bien avoir vos témoignages par rapport à notre cas comment ça se passe au niveau du tribunal ? est ce que ça prend bcp de temps ? et est ce qu on a une chance d'avoir l'accord ? je vous remercie d'avance